



www.ffss.fr



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATION PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 PSE 2

Animée par 2 formateurs à 3 formateurs PS – En présentiel



Public

- Maîtres-nageurs
- BNSSA
- Bénévoles associatifs
- Professionnels du secours



Prérequis

- Titulaire du PSE 1, à jour de formation continue
- Toute personne âgée au minimum de 16 ans

Les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.



Personne en situation d'handicap

Nous consulter



Objectif de la formation

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Compétences visées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnant
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
- De prendre en charge une personne :
 - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
 - Victime d'une atteinte circonstancielle
 - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- Assurer, au sein d'une équipe :
 - L'immobilisation totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 - Le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime



Méthodes pédagogiques

- Activité de découverte (Etudes de cas / Exposé interactif)
- Activité d'apprentissage (Démonstration en temps réel puis commentée et justifiée / Apprentissage des gestes en binôme)
- Activité d'application (Exercices de simulation / Cas concrets)



Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois



Lieu

En Intra ou en Inter

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Programme

1^{ère} demie journée – Jour 1

- Accueil des stagiaires
- Présentation des stagiaires
- Présentation des intervenants, du programme et de l'organisation
- Le cadre juridique
- La protection
- Le bilan et sa transmission

2^{ème} demie journée – Jour 1

- Les affections spécifiques
- Les atteintes circonstanciées
- Cas concrets formatifs
- Bilan de la journée

1^{ère} demie journée – Jour 2

- Questions / Réponses
- Les souffrances psychiques ou les comportements inhabituels
- Les Immobilisations

2^{ème} demie journée – Jour 2

- Les Immobilisations (suite et fin)
- Cas concrets formatifs

Bilan de la journée – Entretien individuel

1^{ère} demie journée – Jour 3

- Questions / Réponses
- Relevages et brancardage

2^{ème} demie journée – Jour 3

- Relevages et brancardage (suite et fin)
- Cas concrets formatifs
- Bilan de la journée

1^{ère} demie journée – Jour 4

- Questions / Réponses
- Situation à nombreuses victimes
- Cas concrets de synthèse

2^{ème} demie journée – Jour 4

- Cas concrets de synthèse
- Bilan de la formation - Résultats



Evaluation des candidats

- L'évaluation est sommative à visée certificative

Validation des candidats :

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Satisfaire aux modalités certificatives définies par la FFSS
- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et procédures
- Démontrer, lors des mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Durée

4 jours soit 28h de face à face pédagogique



Dates

Du 01/09/2022 au 30/06/2023



Tarif

Individuel : 200€ + 100€ annulés*/ personne

**si 5 Postes de Secours réalisés*

Entreprise : 350€ / personne

OPCO : 500€/ personne

Groupe (individuel/ OPCO) : Nous consulter



Intervenant

Responsable Formations : CHENIN Laure

Mail : laure.chenin@gmail.com

V3 - MAJ : 01/03/2022

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état